

Demander à son voisin de couper un arbre ou une haie

Nom, prénom et adresse émetteur

Nom, prénom et adresse destinataire

Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

Comme indiqué [de vive voix / par téléphone], [la haie / l'arbre] que vous avez planté(e), il y a quelques mois en bordure de votre terrain, ne respecte pas la réglementation en vigueur prévue par l'article 671 du code civil. En effet, cette plantation

- [Cas 1] dépasse aujourd'hui 2 mètres de hauteur, alors qu'elle est plantée à moins de 2 mètres de la limite séparative de nos deux propriétés.

OU :

- [Cas 2] se situe à moins de 0,5 mètre de la limite séparative de nos deux propriétés.

En conséquence, je vous demande

- [Cas 1] soit de ramener la hauteur de cette plantation à moins de 2 mètres, soit de l'arracher pour la replanter à plus de 2 mètres de la clôture.

OU

- [Cas 2] d'arracher et de déplacer cette plantation à la distance réglementaire de 0,5 mètre de la limite de votre propriété.

Faute de réponse positive de votre part, je me verrai dans l'obligation de porter cette affaire devant les tribunaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

(Signature)